



ME BERNASCONI avocat associé de
la SELARL BERNASCONI, ROZET, MONNET-SUETY,
FOREST, DE BOYSSON
à BOURG EN BRESSE, 9 avenue Alsace Lorraine

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN DEUX LOTS

LOT UN (1) : 2 APPARTEMENTS
SIS A BOURG EN BRESSE (01000) 31 rue Charles Robin

LOT DEUX (2) : LOCAUX COMMERCIAUX
SIS A BOURG EN BRESSE (01000) 13 rue du 4 Septembre

SUR LA MISE A PRIX DE :

LOT UN (1) : 40.000,00 € outre charges

LOT DEUX (1) : 20.000,00 € outre charges

LOT UN (1) DE LA VENTE :

ADJUDICATION le MARDI 07 JANVIER 2020 à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE
AU PALAIS DE JUSTICE
32 AVENUE ALSACE LORRAINE 01000 BOURG EN BRESSE

Commune de BOURG EN BRESSE (01000), 31 Rue Charles Robin, dans
un tènement immobilier en copropriété à usage d'habitation et commercial
cadastré Section BK numéro 256, lieudit "31 Rue Charles Robin" pour
02 a 89 ca,

LOT NUMERO SEPT (7) : APPARTEMENT de type 2 au 2^{ème} étage com-
prenant : hall d'entrée, cuisine ouverte sur séjour, chambre, salle de bains et
WC. Superficie : 51,06 m². Loué. Loyer mensuel 336 €.

LOT NUMERO HUIT (8) : APPARTEMENT de type 3 au 2^{ème} étage com-
prenant : hall d'entrée, cuisine ouverte sur séjour, deux chambres, salle de
bains. Superficie : 69,34 m². Loué. Loyer mensuel 420 €.

LOT DEUX (2) DE LA VENTE :

Commune de BOURG EN BRESSE (01000), 13 Rue du 4 Septembre,
dans un ensemble immobilier en copropriété, cadastré Section AD numéro
154, lieudit "13 Rue du 4 Septembre" pour 03 a 12 ca,

LOT NUMERO DEUX (2) : Emplacement à usage de CAVE.

LOT NUMERO CINQ (5) : LOCAL A USAGE COMMERCIAL au RDC.

LOT NUMERO SIX (6) : LOCAL A USAGE COMMERCIAL au RDC.

LOT NUMERO CENT UN (101) : LOCAL A USAGE COMMERCIAL.

**LOT NUMERO DEUX CENT QUATRE (204) : LOCAL A USAGE DE
RESERVE** au RDC.

Ancien local commercial à l'enseigne "l'AS PALACE" - salon de thé - Bar
actuellement fermé et non exploité. Les lieux sont libres de toute occupation
et en mauvais état.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du
Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance (Tribunal Judiciaire à
partir du 1er Janvier 2020) de BOURG EN BRESSE où il a été déposé.

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.
Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à
l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de l'Ain, de 10% du
montant de la mise à prix (consignation minimum 3.000 €).

Pour Extrait
ME BERNASCONI AVOCAT ASSOCIE DE LA SELARL BERNASCONI
ROZET MONNET-SUETY FOREST DE BOYSSON

CA 48356 28/11/19

Eco de l'Ain - n° 48 du 28/11/2019